

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE récompensent des actions, au profit du mieux-être des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale, vivant à domicile ou en établissement, dans les domaines suivants :

- relations intergénérationnelles ;
- maintien du lien social ;
- lutte contre l'isolement ;
- maintien à domicile et services de proximité ;
- soutien des aidants ;
- nouvelles technologies ;
- animations en établissements.

Les dossiers de candidature 2017 doivent être déposés au plus tard le 30 décembre 2017.

Le jury, composé de membres de la Commission Sociale Retraite AG2R LA MONDIALE Aquitaine et de personnalités qualifiées du secteur de l'économie sociale et de la santé, dont un expert comptable examine les dossiers de candidature selon les critères suivants :

- le caractère innovant ;
- le caractère intergénérationnel ;
- le bénévolat ;
- pertinence et pérennité de l'action sur le territoire ;
- thème de l'action menée.

Le montant total des prix 2017 est de 37 800 €. Les prix peuvent être attribués à trois ou quatre candidats, en cas d'égalité remplissant toutes les conditions prévues au présent règlement sous forme d'attribution de subventions et d'actions d'accompagnement du projet associatif.

Le jury se réunira en février 2018. Une remise officielle des prix 2017 sera organisée au cours du 1^{er} trimestre 2018.

Modalités d'inscription

- Les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE de la région Aquitaine sont organisés dans le cadre de l'action sociale d'AG2R LA MONDIALE.
- Peuvent concourir les associations loi 1901 et les organismes privés y compris celles et ceux relevant de l'économie sociale et solidaire

bénéficiant d'un statut juridique à but non lucratif et faisant appel à des bénévoles, dont le siège social se trouve dans les départements 24, 33, 40, 47 et 64.

- Les lauréats des Prix de la Fondation AG2R LA MONDIALE ainsi que les associations et organismes primés lors des éditions précédentes des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale de la région Aquitaine ne peuvent pas concourir dans les 2 années suivant leur nomination.

Dossier de candidature

Toutes les rubriques indiquées doivent être renseignées, les dossiers incomplets ne pourront pas être retenus.

Les dossiers doivent obligatoirement être accompagnés de toutes les pièces indiquées ci-après, indispensables à l'analyse de la candidature.

Le dossier est à adresser à :

AG2R LA MONDIALE Aquitaine

Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale
13 place des Quinconces
CS71125
33001 Bordeaux Cedex
Tél. 05 57 30 09 71
actionsociale.bordeaux@ag2rlamondiale.fr

Pièces indispensables à joindre au dossier de candidature :

- description de l'action en trois pages dactylographiées maximum ;
- statuts du candidat et composition du Conseil d'administration ;
- livre-journal des recettes et des dépenses pour les associations qui ne perçoivent pas de subventions. Pour les autres, le bilan financier et compte de résultat du dernier exercice clôturé ;
- dernier bilan d'activité ;
- budget prévisionnel de l'année en cours ;
- tout autre élément utile au jury.

Date limite des candidatures

Le dossier complet doit être déposé au plus tard le 30 décembre 2017.

Ce règlement intérieur est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande auprès de la Direction régionale AG2R LA MONDIALE Aquitaine.



AG2R LA MONDIALE

Engagement social
**TROPHÉES
RÉGIONAUX
DE L'INNOVATION
SOCIALE - 2017**

DOSSIER DE CANDIDATURE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ORGANISME

Raison sociale : _____

N° SIRET : _____

Code APE : _____

Sigle : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Email : _____

Nom du (de la) Président(e) : M, Mme _____

Nom du (de la) Directeur (trice) : _____

FONCTIONNEMENT

N° de déclaration au J.O. : _____

Forme juridique : _____

Date de création : _____

Activité principale : _____

Domaines d'intervention : _____

Nombre de membres adhérents : _____

Nombre de bénévoles : _____ Nombre de salariés : _____

Structure :

- indépendante
 appartient à un réseau de fédérations, groupes, etc.
 émane d'une autre structure (laquelle ?) _____

Financement :

- fonctionne sans subvention
 bénéficie des subventions ponctuelles ou régulières
 a déjà obtenu une subvention d'AG2R LA MONDIALE (date, montant) : _____

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Organisme : _____

Représenté par son (sa) Président(e) : M, Mme _____

Déclare se porter candidat aux Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE.

Date : _____

Signature :

PERSONNE À CONTACTER

Nom, prénom : _____

Fonction : _____

Tél. : _____ Email : _____

L'ACTION INNOVANTE

L'action présentée doit obligatoirement être déjà réalisée.

Titre : _____

Présentation (descriptif et but) : _____

Objectifs visés : _____

Méthodologie et moyens employés (humains et matériels) : _____

Nombre de bénéficiaires : _____

Calendrier de l'action : _____

Partenaires éventuels : _____

Résultats obtenus : _____

BUDGET DE L'ACTION PRÉSENTÉE ET SON MODE DE FINANCEMENT*

Charges	Recettes utilisées
Salaires (charges sociales et taxes sur les salaires incluses) _____ €	• État : _____ € • Collectivités locales : _____ € • Sources privées : _____ €
Frais de structure : loyer, assurances, abonnement internet, autres _____ €	• État : _____ € • Collectivités locales : _____ € • Sources privées : _____ €
Frais liés au projet : téléphone, déplacements, outils de communication, outils d'animation, honoraires d'intervenants _____ €	• État : _____ € • Collectivités locales : _____ € • Sources privées : _____ €
Frais de gestion : expert comptable _____ €	• État : _____ € • Collectivités locales : _____ € • Sources privées : _____ €
Investissement : achat du matériel utile pour le projet _____ €	• État : _____ € • Collectivités locales : _____ € • Sources privées : _____ €
Valorisation du temps bénévole _____ €	• État : _____ € • Collectivités locales : _____ € • Sources privées : _____ €
Total des dépenses _____ €	

* Veuillez joindre votre budget en pièce jointe